

ARRÊTÉ N°07/2026 DU 16 JUIN 2026

ARRÊTÉ ÉTABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE POUR L'ANNÉE 2026

Le Maire de CHAVIN

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

VU l'arrêté du 15 décembre 2020 portant définition des lignes directrices de gestion,

VU la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune :

ARRÊTE

Article 1^{er} : le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe est établi comme suit pour l'année 2026 :

NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	GRADE D'AVANCEMENT
SIMON Jacques	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
TOUIL Nadia	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe

Article 2^{ème} : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de l'Indre qui en assurera la publicité conformément aux dispositions des articles L522-24, L522-26, L522-28, L522-29 du code général de la fonction publique.

Article 3^{ème} : Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission et sa publication.

Fait à CHAVIN, le 16 juin 2026

Le Maire,

Jean-Paul GRELET

